



Communiqué de presse

Restrictions sur l'eau : un fleurissement adapté et responsable

Le département de la Charente-Maritime enregistre, depuis le début de cette année, un très fort déficit de pluies et des températures exceptionnellement élevées, créant une situation hydrologique très préoccupante. Compte-tenu de cette situation, la commune a décidé de développer sa politique de plantations peu consommatrices d'eau et de réduire la consommation d'eau pour l'arrosage des plantes.

Par ailleurs, les horaires des agents communaux effectuant l'arrosage des plantes ont été décalés afin de respecter le récent arrêté préfectoral interdisant l'irrigation au-delà de 10h du matin.

Le fleurissement de la ville a été réduit quelque peu, les nids de cigognes installés dans la rue Le Terme constituant l'essentiel du fleurissement cet été. Tout cela, dans le but d'éviter des consommations d'eau excessives en cette période de sécheresse. Il convient de préciser que la commune utilise très peu l'eau du réseau public, disposant d'une dizaine de forages. Toutefois, malgré une diminution des arrosages et du fleurissement, la commune continuera de bénéficier de divers espaces verts lui apportant une note colorée tant appréciée des Marennais.

Il convient également de rappeler qu'en 2010, la commune avait diminué de moitié l'utilisation des pesticides.

La commune, compte tenu du changement des conditions climatiques, souhaite s'engager dans une démarche citoyenne et écologique responsable plus respectueuse des enjeux environnementaux.

Si la commune doit jouer un rôle d'exemplarité, en cette période difficile, en ce qui concerne l'usage de l'eau cela ne doit pas empêcher les administrés d'être eux-mêmes animés du même souci du respect de l'environnement et donc d'utiliser l'eau, quelle que soit son origine, de manière raisonnée.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr